

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 26 novembre 2020

DIESEL Bashing ! La CFE-CGC réclame l'étude sur l'éligibilité des diesel à la vignette Crit Air 1

Promis il y a un an, la publication des résultats de l'étude sur les émissions des dernières technologies de moteurs Diesel vis-à-vis de la classification Crit'air 1 n'a toujours pas été rendue publique. Pourtant, elle devient plus que nécessaire.

En effet, de plus en plus de décisions sont prises à l'encontre du Diesel, dont le récent refus de la prime à la conversion à l'achat d'Hybrides Diesel, sans résultats tangibles et partagés quant aux émissions polluantes des moteurs diesel de dernière génération.

La CFE-CGC rappelle que pour atteindre les objectifs environnementaux, la neutralité technologique doit demeurer la règle unique. Il ne peut y avoir de technologie interdite ou favorisée sans étude scientifique de leurs impacts environnementaux. Et ce, quels que soient les véhicules thermiques, hybrides ou électriques.

La CFE-CGC ne comprend pas un tel atermoiement de la part du gouvernement sur la publication d'une étude réellement scientifique alors que les décisions coercitives à l'encontre de l'automobile se multiplient à un rythme effréné.

Au-delà de la question de la préservation de l'environnement, c'est tout un éco-système français lié à la fabrication des moteurs diesel qui est en droit de connaître ces résultats sans plus attendre.

L'avenir de milliers d'emplois sur le sol français ne peut relever que du lobbying de certains ministres.

Contact presse

Eric VIDAL | Référent Automobile CFE-CGC

06 89 75 71 99